



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA



***EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL
NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE
CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR
LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE
L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU
25 AVRIL 2023***



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA

EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2023

0. Introduction

Depuis le 25 avril 2015, huit ans jour pour jour, le Burundi connaît une crise politique consécutive à la décision du Président Pierre Nkurunziza de briguer le troisième mandat en violation de l'Accord d'Arusha et de la Constitution qui en est issue. Dès l'annonce de sa candidature au troisième mandat, des manifestations de contestation contre ce mandat ont suivi. Le régime a mis en place un système de répression féroce contre toutes les formes d'opposition politique réelle ou présumée, qui a causé de nombreuses pertes en vies humaines. Des leaders des partis politiques d'opposition, de la société civile et des media ont été contraints à l'exil, des organisations de la société civile ont été radiées et des médias indépendants ont été détruits et suspendus, des media internationaux ont été interdits d'opérer au Burundi ainsi que des ONGs locales, internationales et des organismes des Nations Unies.

De cette répression a découlé des crimes graves de droit international tels que des exécutions extrajudiciaires, des assassinats ciblés, des disparitions forcées, des violences basées sur le genre et des actes de torture. D'autres formes de mauvais traitements inhumains et/ou dégradants ainsi que des arrestations arbitraires et des emprisonnements abusifs ont été aussi enregistrés.

Au terme du mandat de Pierre Nkurunziza, des élections ont été tenues au mois de mai 2020, lesquelles élections ont porté au pouvoir le nouveau Président Evariste Ndayishimiye pour un mandat de 7 ans et un nouveau Gouvernement a été mis en place en date du 30 juin 2020.

Cette alternance politique de 2020 a suscité une lueur d'espoir avec un discours d'investiture du Président Evariste Ndayishimiye qui revenait sur l'engagement solennel de « *bâtir le Burundi sur des bases solides à savoir : la Bonne Gouvernance, le Respect et la Protection des Droits de la Personne Humaine* ».

Le présent rapport bilan porte sur deux périodes où deux régimes différents qui ont conduit aux destinées de la nation burundaise mais ont quasiment produit les mêmes résultats en matière des droits de l'homme et de sécurité.



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA

EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2023

I. Du désespoir absolu à l'espoir estompé

◆ 25 avril 2015 – 29 juin 2020 : désespoir absolu

Depuis l'éclatement de la crise politique au Burundi en l'an 2015 suite à la volonté de Pierre Nkurunziza de briguer le troisième mandat illégal et inconstitutionnel, des violations graves des droits de l'homme ont été constamment commises au Burundi notamment des assassinats, des disparitions forcées, des arrestations arbitraires des violences basées sur le genre et des actes de torture.

A côté de ce système de répression sans précédent mis en place par le régime burundais qui est à l'origine de toutes ces crimes, le régime de Pierre Nkurunziza sous son 3^{ème} mandat a été caractérisé par la dissémination des discours d'incitation à la haine à l'encontre des opposants politiques, des représentants des organisations de la société civile ou des partenaires internationaux.

La même période s'est illustrée par un phénomène de fosses communes découvertes dans différents coins du pays. Ainsi, au moins 15 fosses communes ont été découvertes dans différents endroits du pays notamment à Bugarama en province Muramvya, Vyerwa en province Ngozi, Gatunguru et Maramvya en commune Mutimbuzi, à Kanyunya en commune Mukike et en commune Nyabiraba en province Bujumbura rural, Mitakataka en province Bubanza, au cimetière de Mpanda, Buringa en commune Gihanga, Maramvya en commune Mutimbuzi, Mutakura, Kanyosha en Mairie de Bujumbura et en commune Matana, province Bururi.

Notons que la majorité de ces fosses communes ont été retrouvées après l'attaque contre les camps militaires dans la nuit du 11 au 12 décembre 2015.

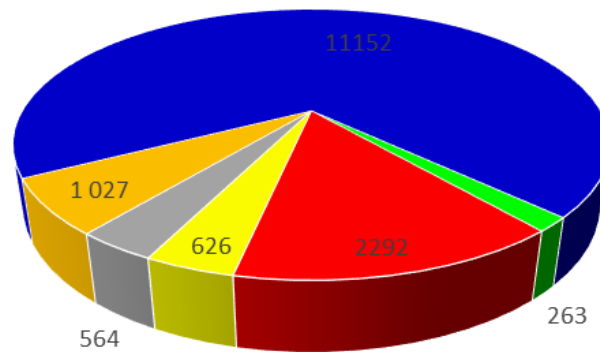
Comme indiqué sur le graphique ci-dessous, sous le régime de Pierre Nkurunziza, du 25 avril 2015 au 29 juin 2020, malgré les défis liés au manque des ressources suffisantes et à l'espace de travail verrouillé, la Ligue a pu documenter 2 292 tuées dont 626 cadavres retrouvés, 564 personnes enlevées ou portées disparues, 1027 personnes torturées, 11 152 personnes arrêtées arbitrairement ainsi que 263 personnes victimes des VSBG.



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA

EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2023

Période du 25 avril 2015 au 29 juin 2020 (62 mois)



■ Personnes tuées ■ Cadavres ■ Personnes enlevées ■ Personnes Torturées ■ Personnes arrêtées ■ VSBG

◆ 30 juin 2020 – 25 avril 2023 : espoir estompé

Depuis son accession au pouvoir en date du 18 juin 2020, le Président Evariste Ndayishimiye a été caractérisé par des discours positifs prônant l'amélioration de la situation sécuritaire, des droits de l'homme au Burundi et de bonne gouvernance qui ont nourri d'espoir la population burundaise et la communauté internationale.

Néanmoins, après près de 3 ans passés au pouvoir, il est à constater que la plupart de ses discours positifs ne se sont soldés qu'à un simple effet d'annonce.

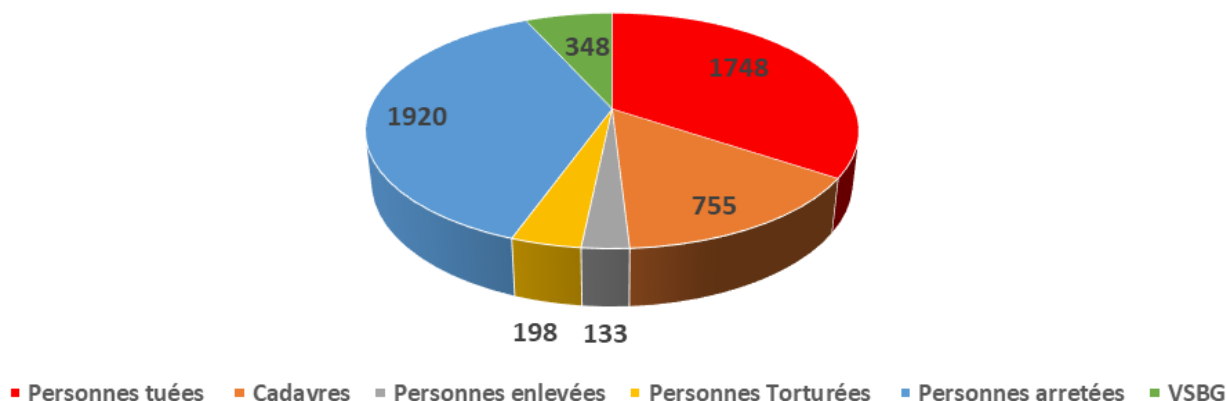
Ainsi dans le domaine sécuritaire et des droits de l'homme, depuis que le Président Evariste Ndayishimiye ait accédé au pouvoir en date du 18 juin 2020 jusqu'au 25 avril 2023, malgré les défis liés au manque des ressources suffisantes et à l'espace de travail verrouillé, la Ligue Iteka a pu documenter 1748 personnes tuées dont 755 cadavres, 133 personnes enlevées, 198 personnes torturées, 1920 personnes arrêtées ainsi que 348 personnes victimes de de VSBG.



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA

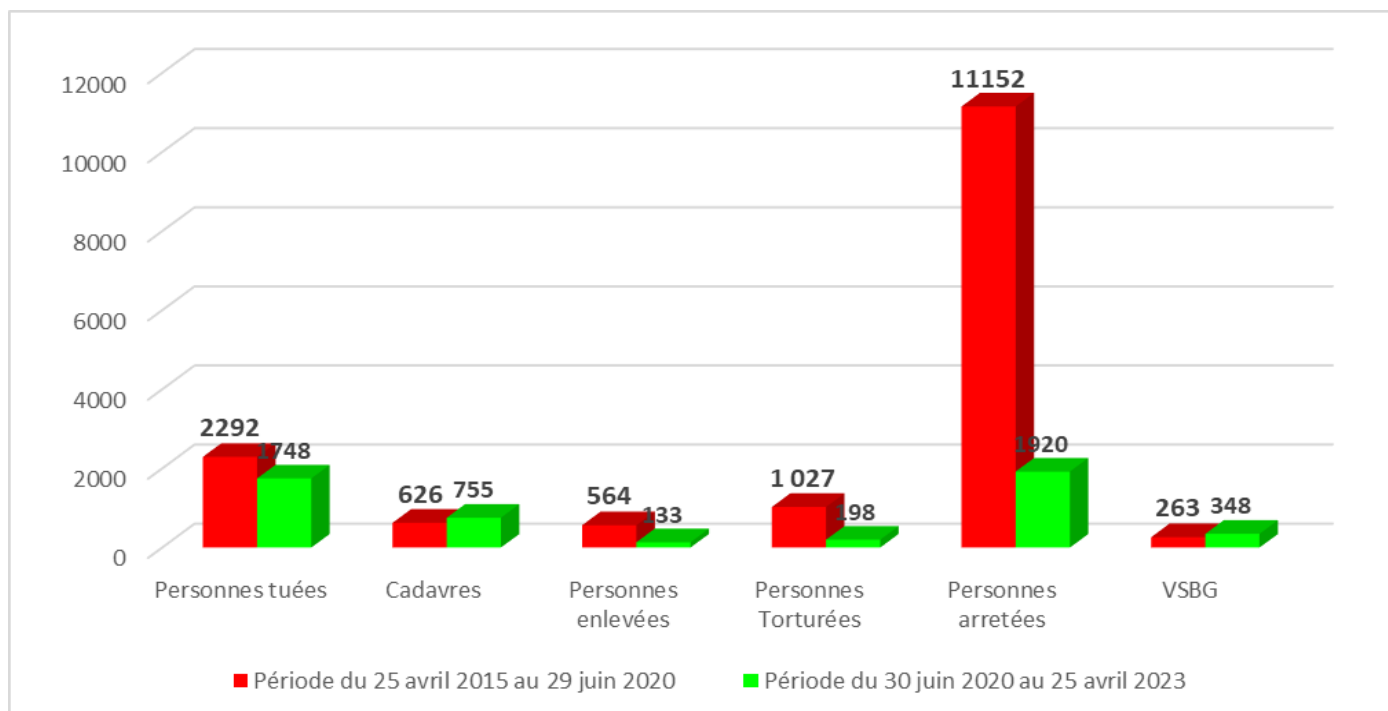
EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2023

Période du 30 juin 2020 au 25 avril 2023 (34 mois)



II. Schéma comparatif des bilans sur le plan sécuritaire et des droits de l'homme pour les régimes de Pierre Nkurunziza et d'Evariste Ndayishimiye : Du 25 avril 2015 au 25 avril 2023.

Le graphique ci-après illustre le tableau comparatif des violations des droits de l'homme sous les régimes de Pierre Nkurunziza et d'Evariste Ndayishimiye à partir du 25 avril 2015 jusqu'au 25 avril 2023.





LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA

EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2023

Au bout de 5 ans deux mois depuis 2015, le régime répressif de Pierre Nkurunziza a constitué un prélude à une autre ère. Depuis le 18 juin 2020, le Président de la République Evariste Ndayishimiye a accédé à la tête du pays à l'issue des élections tenues au mois de mai de la même année et un nouveau gouvernement a été mis en place en date du 30 juin 2022.

Malgré les périodes et les contextes différents de règne des deux régimes, force est de constater que l'ampleur des violations des droits de l'homme au Burundi est quasiment la même.

Ainsi, au cours de la période couvrant les deux régimes, du 25 avril 2015 au 25 avril 2023, la Ligue Iteka a pu répertorier 4040 personnes tuées dont 1381 cadavres, 697 personnes enlevées, 1225 personnes torturées, 13072 personnes arrêtées ainsi que 611 personnes victimes de VSBG.

Sous le régime de Pierre Nkurunziza, du 25 avril 2015 au 29 juin 2020, la Ligue a pu documenter des violations graves des droits de l'homme. Sous ce régime et cette période, la Ligue Iteka a pu documenter 2 292 tuées dont 626 cadavres, 564 personnes enlevées ou portées disparues, 1027 personnes torturées, 11 152 personnes arrêtées arbitrairement ainsi que 263 personnes victimes des VSBG.

Depuis son accession au pouvoir en date du 18 juin 2020 jusqu'au 25 avril 2023, la ligue Iteka a pu documenter 1748 personnes tuées dont 755 cadavres, 133 personnes enlevées, 198 personnes torturées, 1920 personnes arrêtées ainsi que 348 personnes victimes de de VSBG.

Il convient de souligner que bien que la longévité des deux régimes ne soit pas la même, le premier étant de 5 ans 2 mois et le second de près de 2 ans 8 mois, les chiffres des violations des droits humains au Burundi, des atteintes des droits humains et des criminalités sont quasiment les mêmes notamment les personnes tuées, les cadavres retrouvés ainsi que les VSBG. Ceci laisse présager qu'au bout du mandat d'Evariste Ndayishimiye, l'ampleur de la violation des droits de l'homme au Burundi aura largement dépassé celle des violations des droits humains sous la période du troisième mandat de Pierre Nkurunziza.

III. Qu'est-ce qui différencie le régime de Pierre Nkurunziza et d'Evariste Ndayishimiye sur le plan sécuritaire et des droits de l'homme : Seul le mode opératoire

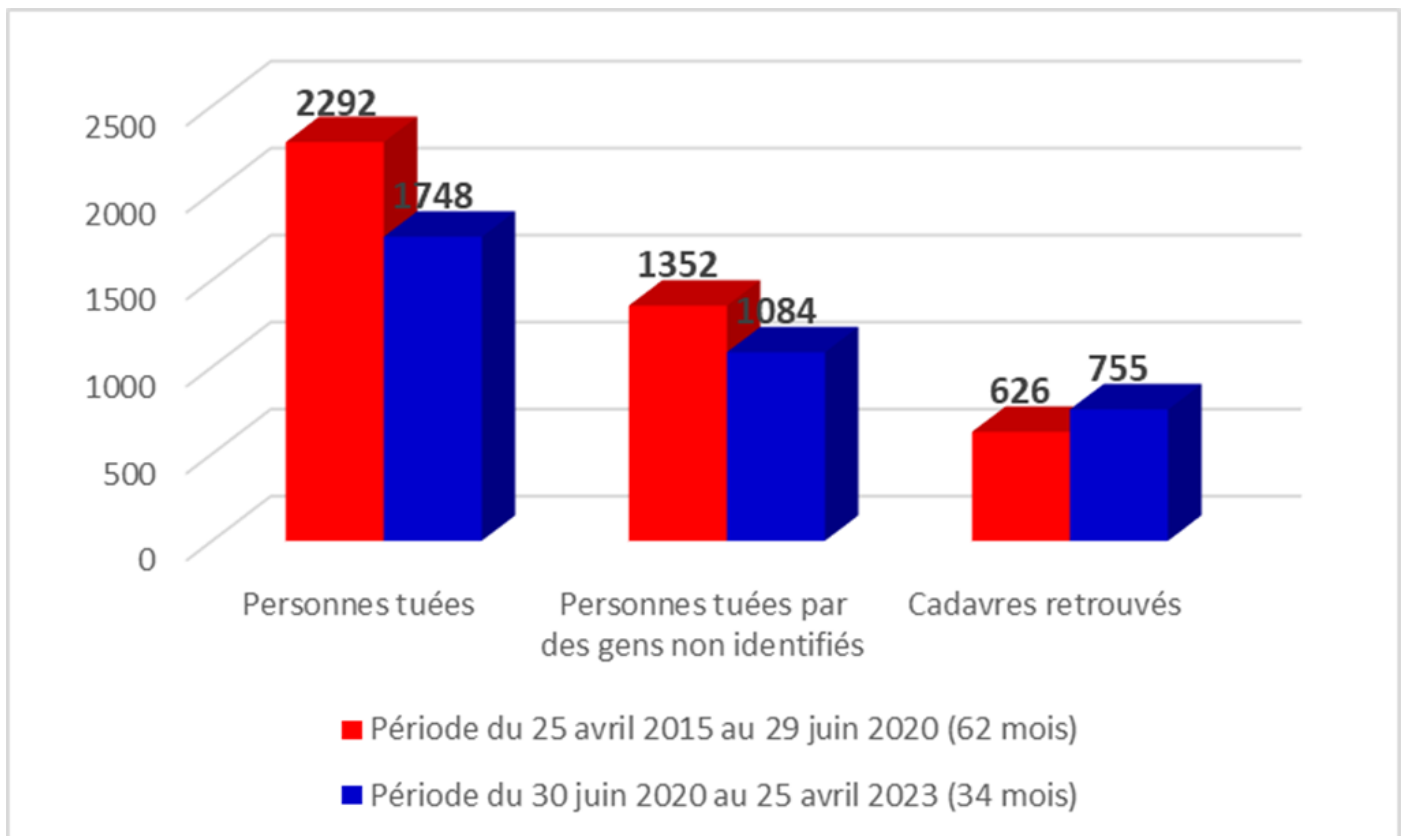
En comparant le nombre de personnes tuées, des personnes tuées par des gens non identifiés et le nombre de cadavres retrouvés, il y a lieu de remarquer qu'avec le pouvoir du Président Ndayishimiye, le nombre de cadavres est plus élevé malgré que la période soit courte par rapport au règne de Pierre Nkurunziza. Les auteurs des crimes et les victimes sont difficilement identifiables par le fait que la plupart des victimes sont retrouvées cadavres en décomposition et l'administration à la base, les membres de la milice Imbonerakure et les autorités policières sont généralement mobilisés pour les enterrer sans la moindre enquête.



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA

EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2023

Concernant les personnes tuées et celles tuées par des gens non identifiés, les chiffres sont très proches bien que la période de règne des deux pouvoirs soit très différente.



Le constat est que si le régime d'Evariste Ndayishimiye ne redouble pas d'efforts pour maîtriser les criminalités observées durant ces 34 mois, son règne risque d'être plus meurtrier malgré ce semblant de paix alors que le régime de feu président Pierre Nkurunziza était marqué par trois périodes turbulentes à savoir les manifestations contre le troisième mandat illégal et inconstitutionnel et la répression qui s'en est suivi, les élections de 2015 et de 2020.



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ITEKA

EN QUOI LE POUVOIR DU GÉNÉRAL NDAYISHIMIYE EVARISTE DIFFÈRE DE CELUI DE FEU PIERRE NKURUNZIZA SUR LE PLAN SÉCURITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : PÉRIODE DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2023

IV. Conclusion et recommandations

La crise que le Burundi a connu depuis le mois d'avril 2015 suite à la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat illégal et inconstitutionnel, a tant endeuillé la population Burundaise durant son mandat et des répercussions sur la suite de la vie du pays. Si le pouvoir en place a la volonté de redresser la situation, des efforts particuliers doivent être mis en exergue pour neutraliser le degré de criminalité et d'impunité qui sont les sources des violations et atteintes des droits humains régulièrement rapportées par les organisations de défenses des droits humains.

Considérant la situation qui ne cesse de se détériorer sur la plan sécurité et droits de l'homme, la Ligue Iteka recommande ce qui suit :

Au Gouvernement :

- De garantir la sécurité et la justice pour tous les citoyens.
- De jouer pleinement son rôle d'assurer la protection de sa population ;
- De mener des enquêtes approfondies pour identifier des auteurs des crimes
- De traduire devant la justice les auteurs des crimes sans distinction aucune ;
- De mener des enquêtes sur les cadavres déjà enterrés pour connaître leurs identités, les mobiles d'assassinat et les auteurs de ces crimes.

A la population :

- De rester vigilante et dénoncer toute forme de violation de droits humains et tout ce qui est susceptible de mettre en cause leur sécurité ;
- D'éviter de se faire justice et combattre pour une justice indépendante.

A la communauté internationale :

- De rester tout prêt du gouvernement pour leur soutien dans ses bonnes initiatives et d'influencer pour que le respect des droits de l'homme soit une réalité au Burundi.